
ICI
ON TRIE !
ET ON COMPOSTE

GUIDE du
COMPOSTAGE



valence
ROMANS
AGGL 

Le compostage : c'est quoi ?

C'est un processus naturel de décomposition des déchets alimentaires et de jardin : les biodéchets. Avec une bonne combinaison d'air et d'humidité, les micro-organismes présents dans le sol (bactéries, champignons, insectes et vers de terre), vont grignoter et décomposer les biodéchets. Après plusieurs mois, la matière obtenue ressemble à du terreau. Ce compost s'utilise au jardin comme fertilisant.

Pourquoi composter ?

Pour faire le bonheur du potager et des plantes

En compostant, on produit un fertilisant naturel et de qualité pour les plantations et les sols qui permet d'éviter l'achat et l'utilisation d'engrais.

Pour réduire ses déchets

1/3 des déchets de nos poubelles est compostable. En réduisant la quantité de déchets jetés, on limite l'impact sur l'environnement et le coût de collecte et de traitement des déchets.



Où installer son composteur ?

- Idéalement à mi-ombre et à l'abri du vent.
- Facilement accessible depuis la maison.
- Sur une surface plane et bien drainée d'environ 1 m².
- À même le sol pour faciliter la colonisation des insectes.

Comment bien composter ?

- Versez vos déchets dans le composteur.
- Étalez-les sur la surface.
- Recouvrez le tas de matières sèches (feuilles, broyat...).
- Brassez le contenu du composteur.
- Refermez le couvercle.

ASTUCE

Le compost est mûr et optimal après 8 mois de maturation. Son aspect est alors proche du terreau. Dès 3 mois, le compost « jeune » peut être utilisé (voir page 8).



Quels déchets composter ?

La recette pour un bon compost est un juste dosage :

Matières sèches

Matières fraîches

30 %

70 %



LES DÉCHETS DE LA CUISINE

Facilement compostables

- Épluchures, fanes, trognons, fruits et légumes abîmés coupés en morceaux
- Restes de repas : légumes crus ou cuisinés, riz, pâtes, pain en morceaux
- Filtres et marcs de café, sachets de thé ou d'infusion en papier

Avec parcimonie ou en petits morceaux !*

- Coquilles d'œufs et de fruits secs, noyaux, os et coquillages à fragmenter ou broyer
- Viandes, poissons, restes de fromages (à couper et à enfouir pour éviter d'attirer les animaux)
- Graines de certaines plantes (tomates, potirons...) qui peuvent germer dans le composteur
- Peaux d'agrumes à découper
- Cendres de bois

* Déchets nécessitant plus de temps pour se décomposer

LES DÉCHETS DE LA MAISON

Facilement compostables

- Plantes d'intérieur et fleurs fanées
- Mouchoirs en papier, essuie-tout non imprimés
- Sciures de bois non traité

En petits morceaux !*

- Cartons non imprimés

LES DÉCHETS DU JARDIN

Facilement compostables

- Plantes, fanes et mauvaises herbes non montées en graine
- Feuilles mortes
- Broyat et copeaux de bois non traités
- Litière d'animaux herbivores

Avec parcimonie ou en petits morceaux !*

- Résidus de tontes de gazon séchés
- Tailles de haies et d'arbustes à broyer ou couper



NE PAS METTRE DANS LE COMPOST

- Sacs ou couche-culottes biodégradables, litières d'animaux carnivores.
- Matières synthétiques, plastiques, métaux, verre.
- Contenu du sac d'aspirateur, poussière.
- Bois traités chimiquement, vernis ou peints.
- Thuyas, résineux et lauriers.
- Tout produit chimique.



Les bons gestes pour réussir son compost

MÉLANGEZ LES CONTRAIRES

Les déchets fins et grossiers, les déchets humides et secs, les déchets azotés (déchets alimentaires, jeunes végétaux et tontes en petites quantités) et les déchets carbonés (broyat, feuilles mortes, petits cartons).

SURVEILLEZ L'HUMIDITÉ

Le compost doit être comme une éponge humide. Trop d'humidité empêche l'aération, freine le processus de compostage et entraîne le dégagement d'odeurs désagréables. Une humidité insuffisante provoque un assèchement des biodéchets, une mort des animaux décomposeurs et stoppe le processus de décomposition.

MÉLANGEZ LE COMPOST AU MOINS UNE FOIS PAR MOIS

Vous favoriserez la décomposition des biodéchets et l'aération du tas.

DÉCOUPEZ LES DÉCHETS EN PETITS MORCEAUX

Vous faciliterez ainsi leur décomposition et leur incorporation au tas de compost.



Les remèdes aux petits soucis

ODEURS DÉSAGRÉABLES ?

Causes

Manque d'air, déchets trop tassés et aération insuffisante, excès d'humidité.

Remèdes

Ajoutez de la matière sèche comme des feuilles mortes, de la paille, des brindilles ou du broyat. Retournez le tas ou mélangez-le plus fréquemment.

TROP DE MOUCHERONS ?

C'est le signe d'une bonne activité biologique du compost. N'intervenez que si leur présence est incommodante !

Causes

Mauvais recouvrement des déchets par la matière sèche, excès d'humidité, présence de viande, de poisson ou de biodéchets riches en sucre.

Remèdes

Mélangez pour bien homogénéiser le tas et recouvrez les déchets de cuisine de matières sèches.

PRÉSENCE DE RONGEURS ?

Causes

Mauvais recouvrement des déchets de cuisine, présence de viande, poisson ou fromage.

Remèdes

Cessez l'apport de matières carnées, recouvrez systématiquement les déchets de cuisine avec des matières sèches et installez un grillage en maillage fin au fond du bac à compost.

MAUVAISE DÉCOMPOSITION DES DÉCHETS ?

Causes

Déchets trop grossiers, tas trop tassé ou trop sec, développement de moisissures.

Remèdes

Découpez les déchets, brassez régulièrement, ajoutez des déchets riches en azote comme les épluchures. Si besoin, arrosez.

Quand et comment utiliser le compost ?

APRÈS 3 À 7 MOIS DE MATURATION : LE COMPOST PEUT ÊTRE UTILISÉ MAIS IL EST ENCORE JEUNE

Visuellement, il contient encore des matières partiellement décomposées.

Le compost jeune agit plus rapidement que le mature et ne doit pas être incorporé directement dans le sol.

COMMENT L'UTILISER ?

À l'automne, au potager, étalez le compost et recouvrez-le de paillage.

PRATIQUE

Pour recueillir le compost, soulevez l'une des tiges du composteur jusqu'à mi-hauteur. La partie basse peut alors s'ouvrir.

APRÈS 8 À 12 MOIS DE MATURATION : LE COMPOST EST MATURE ET OPTIMAL

Si son aspect est proche du terreau, homogène, fin et de couleur brune, avec une odeur agréable de sous-bois : il est prêt !

La plupart des déchets n'est plus identifiable (sauf par exemple, les coquilles d'œuf qui se décomposent plus lentement).

COMMENT L'UTILISER ?

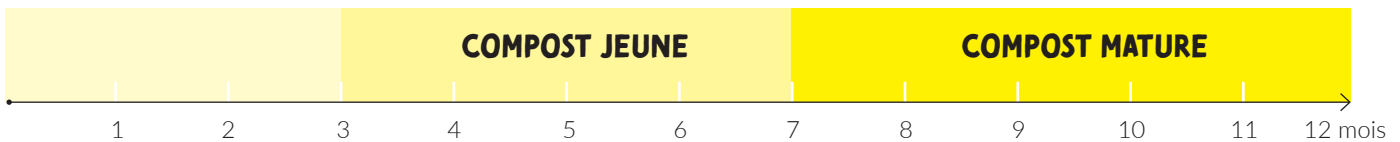
C'est un excellent fertilisant pour le gazon ou à déposer aux pieds des cultures, des fruitiers, au potager, dans les massifs et les haies.

En guise de terreau lors des plantations :

1/3 de compost et 2/3 de terre

En fertilisant au pied des végétaux :

épanché puis incorporé à la terre superficiellement sur 5 à 15 cm.



Vers le jardinage zéro déchet

Votre composteur individuel n'est pas adapté pour de grandes quantités de déchets de jardin.

Pensez à les valoriser sur place.

Résidus de tontes, feuilles mortes, tailles de haies peuvent être utilisés au jardin en paillage et mulching.

Des techniques qui permettent d'éviter les trajets en déchèterie !

LE BROYAGE

Tous les déchets verts ligneux (présence de lignine, composante du bois) tels que les plantes, tailles de haies, brindilles ou feuilles mortes peuvent être broyés. Le broyat est idéal en paillage ou ajouté au compost.

LA TONTE MULCHING

Le mulching consiste à tondre sans ramasser l'herbe. Si des tondeuses spéciales mulching existent, une tondeuse classique, sans son bac, fera l'affaire.

Avantages : gain de temps, fertilisation naturelle de la pelouse tout en la préservant de la sécheresse.



LE PAILLAGE

Le paillage consiste à étendre une couche de végétaux autour de vos plantations, haies ou arbres. Avantages : moins de mauvaises herbes, protection des sols et limitation des arrosages.

En couche jusqu'à 10 cm d'épaisseur

Tontes de pelouse sèches, tailles de haies et brindilles, feuilles mortes broyées, fleurs et plantes fanées.

Résineux (thuyas, aiguilles de pin) broyés.

Ne convient pas pour les semis.

En couche mince de 2 cm

Tontes de pelouse fraîches et résidus de tontes.



IL EST INTERDIT DE BRÛLER LES DÉCHETS VERTS

Les particules émises lors de leur combustion sont dangereuses pour la santé, les animaux domestiques et l'environnement.

Les déchets verts non valorisés au jardin doivent être déposés dans l'une des déchèteries de l'Agglo. Vous pouvez également faire appel à un prestataire privé pour la coupe et l'enlèvement de vos déchets verts. En cas d'infraction, vous vous exposez à une contravention maximale de 750 €.

POUR PRÉSERVER NOTRE TERRITOIRE
PARCE QU'ON EST RESPONSABLE

ICI ON TRIE !

En route vers la déchèterie
OUI AU RÉEMPLOI **PLACE AU COMPOSTAGE**
STOP AU GASPILLAGE *Vive le recyclage*

+ D'INFOS

- ▶ Contactez l'Agglo au **04 75 81 30 30**
- ▶ Faites vos demandes sur **agglae.fr**
- ▶ Consultez le guide du tri
sur **triercestdonner.fr**



Valence
Romans
AGGL